

A part un seul organisme dont je vous parlerai plus tard, il n'existe aucun organisme, aucun groupe d'agences régulièrement constitué et il n'y a personne au Canada qui se soit spécialisé dans l'administration des bassins fluviaux. Nous n'avons au Canada aucune fondation qui permette d'étudier individuellement les problèmes qui se rattachent à l'utilisation des bassins pour fins multiples. Nous n'avons pas encore formé d'hommes comme Krutilla et Fox, et d'autres encore, qui ont étudié ces questions aux États-Unis et nous ont montré la voie à suivre. Je parle en ce moment des auteurs des publications que j'ai ici.

L'exploitation de nos rivières doit être organisée en tenant compte des besoins domestiques et industriels, de l'irrigation, de la récréation, de l'énergie, de la navigation, de la prévention des inondations, de la pollution, de la pêche et d'autres usages afin que la nation en retire le plus d'avantages possible.

Pour que les bassins fluviaux soient exploités comme il convient, il faut bien comprendre qu'un problème se pose par rapport à l'utilisation des eaux pour des fins multiples. Il faut non seulement organiser l'exploitation d'un seul bassin fluvial, mais aussi coordonner l'exploitation de plusieurs bassins fluviaux dans une même région.

Une vallée arrosée par une rivière représente un emplacement naturel qui convient parfaitement à l'exécution d'un programme de conservation régional, car tous les aspects du problème, le sol, l'eau et la végétation, sont étroitement liés. Si des inondations emportent le sol, il faut revoir les méthodes suivies en sylviculture et en agriculture et construire des barrages pour capter ces eaux qui s'échappent brusquement. Les grandes réserves d'eau fournissent des possibilités pour la navigation, pour la pêche et la récréation, ainsi que pour l'exploitation d'énergie hydroélectrique. Ainsi, tout en améliorant l'agriculture, une nouvelle agglomération industrielle peut s'établir au fur et à mesure et ainsi un équilibre s'établit entre l'agriculture et l'industrie qui est tout à fait favorable au bien-être des humains. Cette cause et les effets sont la base de l'exploitation organisée des bassins fluviaux.

Il serait peut-être utile d'étudier rapidement les diverses régions du Canada et de nous arrêter en passant sur quelques-uns des divers problèmes qui se posent. Cela vous aidera ensuite à identifier quelques-uns des problèmes les plus urgents que vous examinerez.

Dans le bassin hydrographique du Pacifique, des fleuves tels que le Fraser et le Columbia doivent être exploités avec beaucoup de précautions afin qu'ils puissent répondre aux besoins de l'économie de cette région du Canada qui croît sans cesse.

Le Fraser a toujours fourni, non seulement des moyens de transport très précieux, mais aussi de grandes richesses grâce à la pêche au saumon. Néanmoins, de temps à autre ce fleuve a causé des dégâts considérables aux terres d'alluvion situées en aval. Un des principaux problèmes a été celui de trouver le moyen d'amoindrir les inondations tout en maintenant la navigabilité de ce fleuve et en protégeant les pêcheries. Le conseil conjoint fédéral-provincial du fleuve Fraser, que l'on a reformé en 1959, étudie en ce moment les moyens que l'on pourrait employer pour tenir les eaux d'inondation en échec à un prix raisonnable tout en conservant le caractère général de ce fleuve. On pense qu'il serait possible de parvenir à cette fin en construisant des barrages et en installant des usines hydroélectriques sur les affluents supérieurs du fleuve. Toutefois, avant que le conseil puisse prendre une décision quant aux moyens qu'il conviendrait d'employer pour empêcher ces épouvantables inondations qui se répètent sans cesse, il devra, d'ici le 1^{er} septembre 1963, effectuer des études qui coûteront près de 2 millions de dollars.

Le problème du fleuve Columbia est très complexe. En ce moment, des pourparlers ont lieu entre le Canada et les États-Unis, et chaque pays cherche à déterminer comment il conviendrait le mieux d'exploiter le fleuve. Lorsqu'on